lège de Tourcoing ; M. l'abbé François Lepars, M. l'abbé Denève ; MM. les abbés Lestienne et Dassonville, de Notre-Dame du Haut-Mont ; M. Malaquin, curé du Sacré-Cœur, à Tourcoing ; M. l'abbé Wullepute, de Lille; M. Taquet, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux, etc.

Sur la route se dressent de nombreuses fausses-portes, portant les inscriptions : « Honneur au nouveau Curé ! Honneur à l'envoyé de Dieu ! »

Au seuil de l'église, M. J.-B. Lepers, président du Conseil paroissial, adresse, au nom des différentes œuvres de la paroisse, les souhaits de bienvenue au nouveau Curé, qui répond par quelques mots aimables.

Puis Mlle Marguerite Lepers présente les clés de l'église et s'exprime en ces termes :

Monsieur le Curé,

Il n'est pas dans l'Evangile de page plus divinement touchante que celle qui nous représente Notre-Seigneur, s'inclinant vers l'enfance, la bénissant et la caressant.

L'Eglise, comme le bon Maître, entoura d'attentions délicates les faibles et les petits ; voilà pourquoi, M. le Curé, nous avons été choisis pour vous offrir ce que la paroisse a de plus précieux, les clefs de cette église, où se trouvent le tabernacle et l'autel. Mais avant de vous les remettre, permettez-nous de vous exprimer les sentiments de respectueuse vénération qui s'échappent des cœurs de tous les petits enfants de Mouvaux. Nous aimions beaucoup M. l'abbé Wattelle, Monsieur le Curé, il était si bon, si paternel pour nous, aussi tous nous avons pleuré quand le bon Dieu nous l'a pris. En ce jour cependant, nos lèvres chantent l'Hosanna de la joie, et avec bonheur nous vous promettons, Monsieur le Curé, filiale obéissance et pieux attachement.

La foule fait ensuite son entrée dans l'église, trop petite pour contenir tout le monde.

Aussitôt la profession de foi lue à haute voix, par M. le Curé, M. l'abbé Leplat, qui préside la cérémonie, monte en chaire et présente le nouveau pasteur. Il a d'abord un souvenir ému pour M. Wattelle, le regretté curé, et félicite la paroisse de l'attachement qu'elle a pour ses curés, témoin la grandiose cérémonie faite à l'occasion des funérailles. Il assure M. Motte, que dans une semblable paroisse il n'aura qu'à suivre les traditions de ses prédécesseurs.

Il indique le rôle du prêtre dans une paroisse, qui est de faire des heureux, de consoler et de faire monter toujours les âmes plus haut vers le Ciel.

Puis a lieu ensuite la cérémonie liturgique de la prise de possession du tabernacle, des fonts baptismaux et du confessionnal. M. le Curé monte en chaire pour adresser à ses nouveaux paroissiens quelques paroles de remerciements :

Je viens, dit-il, vous adresser un salut, que j'adresse d'abord au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au nom de notre Saint Père le Pape. Je remercie les paroissiens de Sainghin qui ont bien voulu venir assister à mon installation. Ce fut avec un véritable déchirement du cœur que j'ai quitté cette paroisse, mais le prêtre doit toujours faire preuve d'obéissance. Puis M. le Curé ajoute que la paroisse Saint-Germain n'est pas étrangère pour lui : il sera pour ses nouveaux paroissiens comme le bon pasteur de l'évangile, au milieu de ses brebis.

Il signale que cette paroisse a le culte de l'Eucharistie ,car l'année 1913 on y a distribué 46.000 communions. Il s'efforcera de toujours mettre en pratique les paroles du Divin Maître : Allez et enseignez toutes les nations, et aidé par ses dévoués vicaires, il pourra ainsi continuer les différentes œuvres, si prospères dans la paroisse.

Il remercie ensuite toutes les personnes qui ont participé au cortège, tels que les institutrices et instituteurs des écoles libres, les religieuses, les hommes du cercle, les jeunes gens, la société de gymnastique, la musique municipale et toutes les œuvres.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel, puis toutes les Sociétés reconduisirent leur pasteur au Presbytère.

HALLUIN

Fête « patronale » Saint-Hilaire. — Au quartier de l'Abattoir, les réjouissances ont continué hier, favorisées d'un temps splendide.

A 5 heures du matin, les habitants étaient réveillés par de nombreuses salves d'artillerie.

A 3 heures de l'après-midi, eut lieu le cortège auquel prirent part diverses compagnies de sapeurs-pompiers, des Sociétés musicales, etc., et le Comité organisateur de la fête.

A 5 heures, la fête aéronautique, rue St-Sylvestre, attira la foule qui assista au lancement de 300 ballons par les enfants, aux accords de la Philharmonie.

Enfin la journée se termina par les brillants concerts exécutés par la Musique municipale et la Fanfare St-Georges.

RONCQ

Médaille d'or de la Mutualité. — Dimanche, à 5 heures et demie du soir, à l'estaminet Saint-Hubert, rue de Lille, siège de la société de secours mutuels « Saint Piat », la médaille d'or de la Mutualité, accordée par M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, a été remise solennellement à M. Henri Decottignies, secrétaire de la société.

Une Fête au Collège de Marcq-en-Barœul

Les élèves des classes supérieures du Collège de Marcq ont donné hier une grande Matinée littéraire et musicale. Le matin, le Collège, tout rajeuni sous ses teintes fraîches, avait revêtu son plus bel éclat pour honorer le vénéré Supérieur dont on célébrait la fête. Après le régal de l'amitié, ce fut celui de l'art. Le programme comportait une partie littéraire d'abord : la représentation de *Polyeucte*, tragédie en 5 actes de P. Corneille. Les dilettanti de l'art classique savent toute la difficulté que comporte une telle entreprise avec des jeunes gens qui souvent affrontent la scène pour la première fois et qui doivent exprimer avec une délicate souplesse les sentiments les plus diversement nuancés. Les élèves de Marcq ne se sont pas montrés hier inférieurs à cette tâche ; rendons-en hommage à l'habileté patiente des maîtres qui les ont formés. Le rôle de Polyeucte a été tenu par M. Jules Cambier avec une vigoureuse et touchante fierté ; par son accent pur et vibrant, par son sens chrétien, il a été vraiment pour l'auditoire une évocation de l'âme cornélienne, et c'est tout dire à son éloge. En face de ce mâle et prompt enthousiasme s'est dessinée lentement puis affirmée nettement une autre âme cornélienne que M. J. Isoré nous a révélée avec un charme pénétrant dans sa fidélité à la foi donnée d'abord, puis dans la docilité aux appels de la Grâce. Il faut avouer d'ailleurs que ces deux rôles, attendrissants et aimables entre tous, ont été singulièrement mis en relief par le jeu de M. J. Lefebvre qui soutint son rôle ingrat de gouverneur avec une habileté consommée. A tous, nos meilleurs éloges.

Outre cette représentation, le programme comportait l'exécution des plus beaux passages de l'opéra de Gounod. Sous la direction déjà tant de fois applaudie de M. Marissal, l'éminent violoniste de Lille, la Symphonie du Collège interpréta d'abord le prélude qui est d'une majesté si imposante. Quelle religieuse suavité, l'âme si noble et si mystique de Gounod a su donner à toutes ces mélodies, où chœurs et soli se fondaient avec une si riche harmonie, cependant que des tableaux vivants, saisissants de vérité historique et de grandeur, nous évoquaient, parmi des décors admirablement agencés, la prière des chrétiens, le baptême de Polyeucte dans les catacombes, et le cortège sacré en l'honneur de Sévère. Le nombreux public prodigua des applaudissements mérités au ténor soliste des Orphéonistes Lillois, M. Ossieur, qui chanta le rôle de Polyeucte. Il goûta fort aussi l'interprétation vigoureuse du rôle de Néarque par M. Levaart qui avait entrepris d'ailleurs avec tant de succès la préparation et la direction des chœurs, ainsi que l'expression si finement nuancée de M. Barollier dans le rôle de Siméon. M. Benoit Weymel fut un très agréable soprano au timbre juste et pur.

De ce spectacle il se dégage une impression de grandeur et de beauté que M. le chanoine Dieu fut heureux de souligner, qu'il grava plus profondément encore dans les cœurs par la chaude et opportune allocution qu'il adressa à ce public si nombreux et si choisi qui s'était pressé dans la grande salle des fêtes, et qu'il sut remercier avec sa délicatesse habituelle.

TEMPLEMARS

CRÉATION
d'un NOUVEAU QUARTIER
dit
" BEAU SÉJOUR "

Terrains à Vendre

S'adresser :
à la Société Foncière Régionale du Nord
127, rue de Paris, 127
LILLE 087

Dépêches de la Nuit

La Santé de l'Empereur d'Autriche

Vienne. — Le bulletin communiqué ce soir porte que l'état de santé de l'empereur est stationnaire. Le malade a fait dans l'après-midi une promenade d'une heure dans la petite galerie.

FOOTBALL RUGBY

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Dans la finale, l'Association sportive perpignanaise (champion du Languedoc), a battu le Stadoceste Tarbais (champion d'Armagnac-Bigorre), par 8 points à 7.

LA GUERRE AMERICANO-MEXICAINE

L'ARMISTICE

Washington. — Selon une dépêche adressée au département de la marine, un armistice a été conclu par les fédéraux et les constitutionnalistes à Tampico.

—o—

Mexico. — Le ministre de la guerre a transmis l'ordre aux troupes fédérales de suspendre toutes les hostilités, un armistice étant signé.

Un train bondé d'Allemands est parti pour la Vera-Cruz.

JEU DE DAMES

REVUE DES JOURNAUX

XXVI, 39. — Relevé au numéro de mars de la revue mensuelle *Le Damier* : Informations sur les Dames, les Echecs et le Billard ; le portrait d'Alfred Molimard, le champion de France des Joueurs de Dames ; deux parties de dame avec analyse développée, l'une du Championnat du monde de Rotterdam (Van Wageningen-Battefeld), l'autre du match Sakayan-Dentroux ; plusieurs coups pratiques ; enfin les 10 problèmes de la 3e série du grand concours du « Damier », concours doté de cent prix, dont le premier est une bicyclette (valeur : 125.00).

Pour les amateurs d'Echecs, citons une partie d'Echecs analysée et 9 compositions du concours de problèmes en 2 coups.

Problème 978, par DEFOY

Noirs : 13 pions

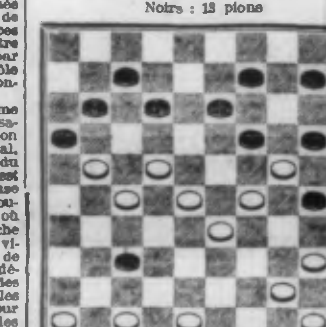

Blancs : 13 pions

Les Blancs commencent et gagnent

Un problème de premier ordre, par Georges Defoy, à Amiens (**Le Damier**, n° 370, 15.3.14).

Problème 979, par VARDON

Noirs : 11 pions

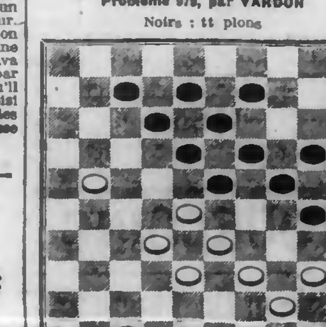

Blancs : 12 pions

Les Blancs commencent et gagnent

Un problème très intéressant de J. Vardon, à Caen ; relevé, après le 38e coup des Noirs, sur une position de partie jouée en 1871 à Beyeux (*Vardon*, Notes d'un amateur, Amiens, 1889 ; *Het Damspel*, Aprilmop, 1.4.14 ; *Réveil de Lyon*, n° 64, 12.4.14).

Le coup des Blancs, exécuté en partie, leur a valu le gain ; mais, en réalité, il n'était pas gagnant, attendu que les Noirs pouvaient s'assurer la remise en jouant les coups justes. Morale :

En toute chose, il faut considérer la *fin*.

Remarque. — *Des* spécifications précédentes, il résulte clairement que le premier auteur de ce problème, présenté dans la revue hollandaise, comme coup d'avril, avec dédicace à J. de Haas, ne peut être S. Kan de Rotterdam.

M. Bonnard, dans le journal lyonnais, restitue ce coup de dame à Vardon, et ajoute :

» Ce coup, que nous avons déjà vu dans le recueil de M. Vardon, est publié dans le numéro d'avril de » Het Damspel » sous le titre de « Poisson d'Avril », comme dédié à M. J. de Haas par M. Kan, de Rotterdam. Sans doute est-il ainsi donné, parce que le coup de dame paraît gagnant, alors que les noirs annulent par une fin de partie de 4 pions contre une dame et un pion, bien connue des joueurs de première force, et que nous invitons nos lecteurs à retenir. »

Solution du problème 965

Toute belle et ingénieuse que soit la solution de l'auteur que nous avons développée longuement pour l'instruction des débutants, il en existe une autre, beaucoup plus simple et plus rapide, signalée par E.F., l'un de nos correspondants parisiens :

B. 16.49 — 49.16 — 18.49 — 34.7 — 49.16.

N. 16.2 (a — 17.21 (b — 2.11 — 11.2.

a) Si N. 7.22, B. 34.18 et 35.2 ; si N. 17.21, B. 34.7 et 49.16 ; si N. 16.11, B. 34.12.

b) Si N. 17.22, B. 34.43.

Observation. — En vue d'éviter la démolition précédente, on placera donc, dans le diagramme, la dame blanche 38 à l'une des cases 15, 20, 29, 42 ou 47.

Solution du problème 966

B. 36.31 — 32.27 — 33.2 — 26.17 — 39.28 — 43.39 — 49.37 — 40.34 — 50.44 — 45.5.

N. 27.36 — 22.42 — 42.33 — 12.21 — 23.32 — 34.43 — 21.32 — 29.40 — 49.40.

Si N. 32.38, le meilleur, suivi de 38.42 et 36.47, B. 2.30, 47.38, 5.19 et 30.24.

Solution du problème 967

B. 27.22 — 21.17 — 34.30 — 38.33 — 32.27 — 37.30 — 49.43 — 43.34 — 35.2.

N. 17.28 — 12.21 — 25.34 — 28.39 — 21.32 — 26.48 — 34.25 — 48.30.

ECHECS

Bibliographie Echiquéenne

On donne comme prochaine l'apparition en Angleterre d'un recueil de jolies parties : **Memorable Chess Games, Brilliants and Miniatures** (Auteur W. Moffatt ; prix de souscription 3 sh. 1/2 = 4 fr. 50.

— **The Art of Chess**, par James Mason, un joueur de première force, décédé en 1905, vient de voir paraître, à Londres, sa 4e édition revue et considérablement augmentée par Leopold Hoffer (Prix : 6 sh.).

— Le 5e fascicule du **Handbuch des Schachspiels**, un immense ouvrage allemand qui traite des ouvertures, vient d'être publié à Leipsick. (L'ouvrage entier doit compter 10 fascicules ; prix de chaque fascicule gr. in-8° 96 p., : 3 fr. 50.

BILLARD

Actuellement, les records du monde (professionnels) sont les suivants :

Partie libre : Louis Dumans, 2.000 points.

Partie au cadre de 0.35 à 2 coups, 777 points.

Partie au cadre de 0.45 à 2 coups ; Willie Hoppe, 622 points.

Partie au cadre de 0.45 à 1 coup ; Maurice Vignaux, 197 points.

Partie de la bande ; Gibelin, 113 points.

Partie par 3 bandes (sans choix de la bille blanche) ; Marva, 18 points.

Partie par 3 bandes (bille blanche au choix) ; Daniel, 16 points.

Partie par la rouge ; Cassignol, 106 points.

Plus forte moyenne au cadre de 0.45 à 2 coups ; Sotton, 500 points en 5 reprises.

COIN DES MÉNAGÈRES

CORRESPONDANCE MARMITONESQUE. — ŒUFS A LA COQUE TRUFFÉS. — TROIS RECETTES DE ROUSSETTES OU PATES FRITES. — GATEAU SULTANE. — NETTOYAGE DES BROSSES.

Correspondance Marmitonesque. — Lectrice gourmande. — Bien volontiers, je donne aujourd'hui une réédition du **Gâteau Sultane**, recette parue il y a plus de quinze mois. Les **roussettes** répondront-elles à vos rousselettes ?... Quant aux autres recettes, vous voudrez bien admettre, chère Correspondante, que chaque pays a ses spécialités, et que, si Marmiton connaît beaucoup de choses, il en ignore encore plus et pour cause. Vous avez dû laisser dans votre belle Touraine des amies, pâtissières à leurs heures, qui pourraient vous donner dans tous ses détails la recette de cette si bonne **Galette de Campagne**, à laquelle je voudrais bien goûter aussi ! Pourquoi ne la demanderiez-vous pas pour me la transmettre. Je serais, à mon tour, bien heureux d'en faire profiter tous les lecteurs de notre chère **Croix du Nord**.

C'est entendu, vous allez me faire ce plaisir ?...

Une incrédule. — Mais pas du tout, vous n'avez pas été induite en erreur. Vous savez, n'est-ce pas ? que les œufs prennent vite l'odeur de ce qui les touche de près ?... Voyez plus loin : **Œufs à la coque truffés.**

Une jeune ménagère. — En fin de ma chronique, vous trouverez la réponse à ce qui vous intéresse. Ne craignez jamais d'abuser.

A plusieurs. — A lundi prochain.

⁂

Œufs à la coque truffés. — Procurez-vous des œufs bien frais, et laissez-les en contact avec des truffes fraîches, dans un vase quelconque hermétiquement clos, pendant deux ou trois jours. Au bout de ce temps, vous les ferez cuire à la coque. Est-ce assez simple ? Encore, fallait-il le savoir.

⁂

Trois recettes de roussettes ou pâtes frites. — C'est une excellente friandise qui se mange chaude ou froide et qui peut très bien se conserver pendant quelques jours.

1° Battez bien deux œufs avec deux cuillerées de crème, une cuillerée d'eau de fleur d'oranger, du sucre en quantité suffisante, quinze grammes de beurre fondu et un peu de sel. Ajoutez alors la farine nécessaire, de manière à obtenir une pâte un peu ferme. Il faudra après cela la rouler et la plier une première fois ; la rouler de nouveau pour l'amincir, puis la découper en lui donnant toutes les formes que vous voudrez.

Préparez une friture bien chaude, jetez-y vos roussettes et laissez-les prendre couleur. Servez-les, chaudes ou froides, saupoudrées de sucre.

2° Mêlez bien vivement un œuf, un quart de verre de lait, cinquante grammes de sucre et une demi-livre de farine ; en dernier lieu, ajoutez une cuillerée à café de levure anglaise. Travaillez le tout jusqu'à ce que vous ayez obtenu une pâte pouvant se bien mouler. Amincissez-la à l'aide d'un rouleau ou d'une bouteille que vous n'oublierez pas d'enfariner. Avec une petite roulette, coupez de minces lanières que vous pourrez façonner en forme de nœuds.

Faites frire.

3° Faire une pâte avec un œuf, environ soixante grammes de farine, trente grammes de sucre, même quantité de beurre et un peu de cannelle en poudre. Après l'avoir parfaitement travaillée, amincissez cette pâte, puis, découpez-la en bandes étroites ou, à l'aide d'emporte-pièce variés, formez-en différents dessins.

Faites frire.

⁂

Gâteau Sultane. — Préparation : deux œufs, deux cuillerées à soupe de sucre, et même quantité de crême de riz. Suivant goût, un petit paquet de sucre vanilliné. Battez parfaitement vos jaunes d'œufs avec le sucre, ajoutez la crème de riz et enfin les blancs d'œufs montés en neige.

Beurrez un moule, saupoudrez-le de sucre en poudre, versez-y votre pâte et cuisez à four modéré pendant un bon quart d'heure.

⁂

Nettoyage des brosses. — Lorsqu'une brosse est sale, elle risque beaucoup de faire plus de tort aux vêtements que la poussière même, qu'elle est destinée à enlever. Il faut donc la frotter dans du son, qui en enlèvera toutes les matières grasses ; puis plonger les crins dans une eau contenant un dixième d'ammoniaque. On laisse sécher et les crins reprennent alors leur rigidité première.

Les brosses à cheveux se traitent de la même façon.

MARMITON.

Reproduction réservée, sauf pour « La Croix » et ses suppléments.

VINAIGRE. — Le vinaigrier des familles vous fera un vinaigre exquis. En vente : **A Saint-Eloi**, 23-25, rue des Chats-Bossus, Lille. 089

SUCRE ABEILLE le plus sucré
086

Cie HAVRAISE
70, Rue Nationale - les Meilleurs
CAFÉS-LILLE
068

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 3 Mai

Batoum, vap. belge Erivan, 1631, cap. Semette, huile minérale, Lemaire frères.

New-York, vap. ang. Plutarch, 3587, cap. Robers, div., Duchateau.

Havre, vap. fr. Jean-Bart, 148, cap. Bocage, div. Debacker.

Skutskar, vap. suéd. Sveridge, 955, cap. Powlin, bois, Parisis.

Rouen, vap. ang. Gestro, 700, cap. Larsen, lège, Durian.

Boulogne, vap. fr. Antoinette, 250, cap. Lefranc, div. Leroy.

SORTIES du 3 Mai

Fredrickstad, 3-m. russe Professor Kock, 1357, cap. Joson, lest, Leroy.

Christiania, 3-m. norw. Eudora, 207, cap. Haos, lest, Parisis.

Goole, vap. ang. Calder, 364, cap. Flower, div. Hutter.

Newcastle, vap. dan. Spurt, 656, cap. Sandersen, lège, Leroy.

Hambourg, vap. fr. Listrac, 144, cap. Redon, div. Worms.

DOCUMENTS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

SOCIÉTÉS

Par acte sous seing privé en date à Lille, du 25 mars 1914, il appert que la Société en commandite simple, dénommée : COMPTOIR GENERAL DES CORPS GRAS INDUSTRIELS, ayant siège à Lille, est dissoute.

Par assemblée générale tenue le 6 avril 1914, il a été apporté diverses modifications aux statuts de la Société Anonyme, dénommée : L'ANTICINIT, ayant siège à Loos, quai de la Deûle.

Par acte passé devant Me Vauban, notaire à Lille, le 31 mars 1914, il a été apporté diverses modifications aux statuts de la société en nom collectif, formée sous la raison et la signature sociales : TERNOY ET GOUBE, ayant pour objet le commerce des huiles et graisses industrielles, avec siège à Lille, 47, rue Barthélemy-Delespaul.

Par acte passé devant Me Vaillant, notaire à Pont-à-Marcq, le 9 avril 1914, il a été formé une société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : FAVIER FRÈRES, ayant pour objet le commerce des graine et graines, avec siège à Mérignies.

Par acte passé devant Me Dufour, notaire à Armentières, le 23 mars 1914, il a été formé une société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : VERHILLE et CAGNET ayant pour objet l'exploitation d'une maréchalerie, avec siège à Erquinghem-Lys.

Par acte passé devant Me Buisine, notaire à La Bassée, le 11 avril 1914, il a été formé une société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : BONNEL VICTOR et NEVEUX, ayant pour objet l'exploitation d'une brasserie, ayant siège à Salomé.

Par acte passé devant Me Dufour, notaire à Armentières, le 30 mars 1914, il a été formé une société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : CESAR et JEAN HEMAR, ayant pour objet le commerce de beurre et œufs, avec siège à Saint-André, rue de la gare, numéro 1.

RÉUNIONS

Le 4 mai 1914, à douze heures et demie, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Oscar BUYSE, pâtissier à Armentières, rue des Jésuites. — Juge-commissaire, M. Mience ; liquidateur M. Carbonnier.

Le 4 mai 1914, à douze heures trois quarts, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Alfred PRUVOST, pharmacien à Lille, 7, rue des Arts. — Juge-commissaire, M. Mience ; liquidateur M. Carbonnier.

Le 5 mai 1914, à douze heures un quart, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Georges VINCENT, grains à Lille, rue des Stations. — Juge-commissaire, M. Ovigneur ; liquidateur, M. Mangez.

Le 5 mai 1914, à douze heures et demie, réunion pour la dernière affirmation des créances des sieurs DERUEL et DILLIES, à Lille, rue Barthélemy-Delespaul. — Juge-commissaire, M. Pollet ; liquidateur, M. Mangez.

Le 5 mai 1914, à douze heures et demie, réunion pour le dernière affirmation des créance du sieur COCQUEMPOT négociant en cuirs vernis à Don-Sainghin. — Juge-commissaire M. Pollet ; syndic, M. Carbonnier.

Le 5 mai 1914, à douze heures trois quarts, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Léon HORDOIR, grains à Lille, 52, rue de la Louvière. — Juge-commissaire, M. Pollet ; liquidateur, M. Corset.

Le 6 mai 1914, à 2 heures du soir, réunion pour la dernière affirmation des créances de la société ADRIEN DEGRAVE ET Ce, et du sieur ADRIEN DEGRAVE, personnellement, confections, à Lille, 4, rue des Sarrazins. — Juge-commissaire, M. Thiriez ; liquidateur, M. Debouvry.

Le 6 mai 1914, à trois heures trois quarts du soir, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Emile Duthilleul, constructeur à Lille, rue Emile-Rouzé. — Juge-commissaire, M. Decroix ; liquidateur, M. Mangez.

Le 6 mai 1914, à 4 heures, réunion pour le Concordat du sieur MENDEL ROSEMBLATT, négociant à Lille, rue du Plat, n° 40. — Juge-commissaire, M. Decroix ; syndic, M. Carbonnier.

Le 6 mai 1914, à quatre heures et demie, réunion pour le concordat de la dame veuve BILLIAUX, cabaretière à Lille, rue Saint-Nicolas. — Juge-commissaire, M. Decroix ; syndic, M. Carbonnier.

Le 7 mai 1914, à 2 heures du soir, réunion pour le concordat du sieur Georges VISTE, négociant à Lille, 8, rue Léon-Gambetta. — Juge-commissaire, M. Descamps ; liquidateur, M. Mangez.

Le 7 mai 1914, à onze heures et demie du matin, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur Omer GRUSON, négociant à Erquinghem-Lys. — Juge-commissaire, M. Decroix ; liquidateur, M. Fremaux.

Le 7 mai, à onze heures trois quarts, réunion pour la dernière affirmation des créances de la Société SADOINE FRÈRES, à La Madeleine. — Juge-commissaire, M. Decroix ; liquidateur, M. Fremaux.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES ET DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le sieur Adrien MARICHAL, cinéma à Armentières, 24, place des Halles, et à Houplines, rue Victor-Hugo, a été admis au bénéfice de la liquidation judiciaire, par jugement du tribunal de commerce de Lille, en date du 27 avril 1914. — Juge-commissaire, M. Mience ; liquidateur, M. Mangez.

Le sieur René-Joseph LAMERAND, directeur du Conservatoire du Nord, à Lille, 107, rue Esquermoise, a été déclaré en état de faillite ouverte par jugement du tribunal de commerce de Lille, en date du 27 avril 1914. — Juge-commissaire, M. Lepez ; syndic, M. Carbonnier.

La dame veuve RODENS, négociante en cuirs à Lille, 94, rue Racine, a été déclarée déchue du bénéfice de la liquidation judiciaire, et en état de faillite ouverte, par jugement du tribunal de commerce de Lille, en date du 1er mai 1914. — Juge-commissaire, M. Decroix ; syndic, M. Mangez.

Le sieur Pierre ALTENHOVEN, cinématographe à Loos, 150, Grande-Route de Béthune, a été déclaré en état de faillite ouverte par jugement du tribunal de commerce de Lille, en date du 1er mai 1914. — Juge-commissaire, M. Van Pétéghem ; Syndic, M. Debouvry.

POUR NOS MENAGERES

MARCHES	BEURRE	OEUFS	POMMES de TERRE
	le kilo	le mille Normandie / Picardie	les 100 kilos
Paris, 29 avril (pour comparaison)	Normandie... 2,90 à 3,70 Bretagne... 2,80 à 3,60 Nord et Est... 2,60 à 3,50 Touraine... 3,»» à 3,20	extra 90 120 100 114 choix 70 80 90 100 ordinre — — 85 95	Rosa —— »»,»» à »»,»» Jaun. co. r. 8,»» à 12,»» Sauc. roug. 12,»» à 16,»» Holl. com. 14,»» à 20,»»
Lille, 29 avril	3,40 à 3,60 le kilo	11,»» à »,»» le cent	11,50 à »,»» les 100 k.
Aire, 1er mai	1,50 à 1,70 la livre	2,30 à 2,40 le quart	10,»» à 11,50 les 100 k.
Armentières, 29 avril	3,40 à »,»» le kilo	12,»» à »,»» le cent	9,»» à »,»» les 100 k.
Arnèke, 28 avril	3,10 à 3,20 le kilo	2,10 à 2,25 le quart	
Avesnes, 1er mai	1,45 à »,»» la livre	2,»» à 2,10 le quart	
Bailleul, 28 avril	1,50 à 1,65 la livre	2,15 à 2,25 le quart	3,»» à 10,»» les 100 k.
Bergues, 27 avril	3,60 à »,»» le kilo	8,40 à »,»» le cent	3,90 à »,»» les 100 k.
Bourbourg, 28 avril	2,80 à 2,80 le kilo	2,»» à 2,20 le quart	12,»» à 14,»» les 100 k.
Cambrai, 3 mai	1,80 à »,»» la livre	2,20 à 2,30 le quart	11,»» à 13,»» les 100 k.
Cassel, 30 avril	1,50 à 1,65 la livre	2,10 à 2,20 le quart	
Courtrai, 27 avril	2,90 à 3,20 le kilo	2,10 à 2,15 le quart	8,50 à 8,75 les 100 k.
Douai, 30 avril	3,90 à 3,90 le kilo	2,50 à 2,60 le quart	0,95 à »,»» les 5 k.
Estaires, 30 avril	1,55 à 1,70 la livre	2,20 à 2,30 le quart	16,»» à 15,»» les 100 k.
Etreux, 21 avril	1,30 à 1,40 la livre	2,»» à 2,10 le quart	
Fourmies, 25 avril	1,60 à 1,70 la livre	2,30 à »,»» le quart	
Hazebrouck, 30 avril	1,55 à 1,75 la livre	2,10 à 2,30 le quart	
La Bassée, 9 avril	1,65 à 1,80 la livre.	2,40 à 2,50 le quart.	
Landrecies, 25 avril	1,40 à 1,45 la livre	2,»» à 2,10 le quart	
Le Quesnoy, 30 mars	1,70 à »,»» la livre	2,20 à »,»» le quart	
Merville, 29 avril	1,65 à »,»» la livre	2,30 à »,»» le quart	13,»» à »,»» les 100 k.
Ors, 28 avril	1,45 à »,»» la livre	2,»» à »,»» le quart	
Quesnoy-s-D., 30 avril	1,60 à »,»» la livre	2,50 à »,»» le quart	0,95 à »,»» les 5 kil.
St-Amand, 25 avril	1,70 à 1,80 la livre	2,10 à »,»» le quart	
Seclin, 3 avril	1,60 à 1,70 la livre	2,60 à »,»» le quart	
Solesmes, 3 mai	1,70 à »,»» la livre	2,30 à »,»» le quart	
Somain, 30 avril	1,65 à 1,85 la livre	1,15 à 1,25 le 1/8 q.	
Steenvoorde, 3 mai	1,30 à 1,45 la livre	2,10 à 2,25 le quart	
Valenciennes, 3 mai	1,60 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le quart	
Wasquehal, 1er mai	1,90 à »,»» la livre	1,20 à »,»» le 1/2 q.	

M. Meilleraye, qui était préoccupé, essaya de sourire.

— Vous êtes effrayant, mon cher ami, dit-il, avec vos phrases mystérieuses.

Ils pénétrèrent dans le salon où Mme Meilleraye se trouvait effectivement. M. Valette présenta ses devoirs à la châtelaine et, après s'être informé de sa santé, aborda immédiatement la question qui le tracassait.

— Vous devez, mes chers voisins, commença-t-il, vous douter de l'objet de ma visite, puisque je vous ai déjà fait très franchement des ouvertures lorsqu'il s'est agi, il y a un mois, de ramener à Montchal mon neveu Raoul, qui avait un peu perdu, depuis deux ou trois ans, l'habitude de fréquenter chez vous.

Mme Meilleraye, rouge d'émotion, balbutia une phrase qui ne signifiait rien :

— Nous avons été très heureux de revoir M. d'Orchaize...

— Je n'ai pas besoin de vous rappeler, continua M. Valette, dans quelles conditions Raoul a repris ses visites ici. Aussi bien, nous étions déjà d'accord...

— D'accord ! sur quoi, mon cher ami ? interrompit M. Meilleraye en affectant une profonde surprise.

— Mais... mais il me semble que... Bah ! pourquoi prendre des détours ? Eh ! bien, d'accord sur le projet de marier Mlle Claude et mon neveu.

Mme Meilleraye esquissa un geste d'embarras et le châtelain, hochant la tête, répondit :

— Il est tout à fait excessif de prétendre qu'en exprimant le désir de revoir M. d'Orchaize à Montchal, nous ayons voulu lui faire entendre que nous serions heureux de lui donner Claude en mariage.

« J'ignore ce que ma femme a pu vous dire à ce sujet. Mais je sais bien, en ce qui me concerne, que je n'ai jamais prononcé un mot qui pût autoriser une semblable conclusion.

« Au surplus, je n'ai jamais interrogé Claude sur cette question et comme elle est la première intéressée dans l'affaire, son sentiment est tout d'abord indispensable pour que nous puissions engager des pourparlers.

« Remarquez, mon cher ami, que je n'oppose pas du tout à votre désir une fin de non-recevoir. Je dis simplement que la question n'a jamais été examinée sérieusement. Et pour résoudre un cas aussi grave, il faut, vous le savez, un examen sérieux, une discussion approfondie, une longue réflexion. »

Un coup frappé à la porte l'interrompit. C'était Baptiste, le valet de chambre, qui apportait un télégramme.

— Tiens, murmura M. Meilleraye, voilà une dépêche qui s'est sans doute croisée avec la mienne... Vous permettez ?... Oui, c'est bien cela... Ah ! quelle déveine !... Excusez-moi cinq minutes, je vous prie : il faut que je passe dans mon bureau pour libeller la réponse sans distraction.

— Faites donc, cher ami, c'est moi qui m'excuse de venir vous déranger au moment où vous avez à rédiger des affaires importantes.

Le châtelain, préoccupé, ne répondit pas et sortit aussitôt.

Lorsqu'il eut disparu derrière la porte du couloir qui menait à son bureau, M. Valette demanda :

— Qu'a donc M. Meilleraye depuis quelques semaines ? Il est toujours absorbé, nerveux, sombre.

La grosse châtelaine poussa un soupir.

— Je n'y comprend rien, fit-elle. Evidemment — je l'ai constaté comme vous, comme tout le monde — Hubert a complètement changé d'humeur depuis quelque temps. Lui qui était si ouvert, si gai, si insouciant, est maintenant taciturne, grognon, constamment sur le qui-vive...

« J'en suis même assez inquiète, je crains qu'il ne soit malade sans s'en rendre compte. A son âge, il y a parfois des maladies organiques dont la marche est lente, insidieuse, qui ne se révèlent que le jour où éclate la crise aiguë... Naturellement, quand je l'interroge, il prétend qu'il se porte à merveille.

— On ne peut pas supposer que votre mari soit assombri par des ennuis d'argent ? insinua M. Valette. Non, M. Meilleraye ne peut pas avoir d'ennuis d'argent... Quand on a une fortune comme la sienne...

— Oh ! Je ne pense pas que ce soit cela, balbutia la châtelaine sans pouvoir réprimer un léger frisson.

— M. Meilleraye travaille toujours beaucoup ?

— Oui, il s'enferme fréquemment dans son cabinet, il prétend qu'il a des comptes difficiles à régler, de longues correspondances à tenir au courant. Il échange aussi assez souvent des télégrammes avec Paris.

— Ah ! Ah ! fit M. Valette.

— Enfin, s'empressa d'ajouter Mme Meilleraye, quelles que soient les causes du changement d'humeur de mon mari, il y a un fait incontestable, c'est qu'il traverse actuellement une crise d'extrême nervosité, qu'il voit tout en noir, qu'il juge insurmontables les difficultés les plus insignifiantes... Et c'est évidemment, par suite de cette disposition d'esprit pessimiste, chagrine, que Hubert vous a fait tout à l'heure une réponse aussi... aussi... comment dirai-je ? aussi peu encourageante.

« Mais il n'y a pas lieu d'en tenir compte... N'est-ce pas ? c'est bien votre avis ?... Puisqu'Hubert n'est pas dans son état d'esprit habituel ?...

« Convenons donc que cette réponse n'a aucune importance... parfaitement, aucune importance... Quand la crise que traverse mon mari sera passée, je le ferai revenir à d'autres sentiments.

« C'est entendu, n'est-ce pas ? Ayez confiance en moi, vous verrez... Et soyez bien convaincu que ce mariage se fera, parce que... parce que je le veux.

« Par conséquent, gardez-vous bien de dire à M. d'Orchaize ce qui vient de se passer ici... Vous arrangerez ça. Vous raconterez que M. Meilleraye, un peu souffrant aujourd'hui, n'a pas voulu prendre de décision, mais que son impression est tout de même favorable, et qu'en demandant un délai pour réfléchir et consulter Claude, il n'a fait qu'user des détours qui sont usités en pareille circonstance.

« En résumé, vous affirmerez, vous affirmerez énergiquement que la solution ne peut pas manquer d'être favorable... Vous comprenez, il faut faire en sorte que M. d'Orchaize ne soit pas découragé...

— Evidemment, approuva M. Valette, si Raoul nous échappait, nous ne pourrions peut-être pas remettre la main dessus avant un certain temps.

En parlant ainsi, le châtelain des Pradines n'exprimait pas sa véritable pensée, car il était persuadé au contraire, que Raoul, même repoussé une première fois, serait toujours, à cause du mauvais état de ses finances, facile à apprivoiser. Mais il jugeait inutile de révéler ce détail à Mme Meilleraye.

— C'est convenu, reprit-il, je vais manœuvrer de manière à tenir mon neveu en haleine, en lui laissant entendre que sa demande recevra certainement satisfaction à brève échéance.

— C'est cela...

La porte s'ouvrit. M. Meilleraye reparut, toujours soucieux. Comme s'il eût continué la conversation au point où il l'avait laissée, il poursuivit :

— Donc, mon cher ami, vous pouvez être assuré que nous allons examiner la demande de M. d'Orchaize avec la plus grande bienveillance. Donnez-nous seulement quelques semaines de réflexion... moins pour nous que pour Claude. Vous savez comme moi que, sur une question aussi délicate, il ne faut pas brusquer les jeunes filles.

— C'est ce que nous disions avec Mme Meilleraye, affirma effrontément M. Valette.

— Vous voyez, nous sommes tous d'accord... Réfléchir, examiner, discuter... C'est une grosse affaire, un mariage ; il ne faut pas bâcler ça à la légère en cinq minutes.

— Eh bien, conclut M. Valette, lorsque vous aurez quelque chose de nouveau à me communiquer à ce sujet, vous viendrez aux Pradines.

— C'est entendu, mon cher ami.

M. Valette s'inclina respectueusement devant la châtelaine, serra cordialement les mains d'Hubert et remonta dans sa li-